

# Programme

## En matinée

A partir de 9:00 : Ouverture des stands des exposants.

9:30 : Concours de Confitures d'Oranges Amères animé par Les Aubarnencs, devant l'ancienne poste.

10:00 : Début des animations de rues.

11:00 : Éliminatoires du Concours de Vin d'Orange, devant l'ancienne poste.

## L'après-midi

14:00 : Reprise des animations de rues.

15:00 : Finale du Concours de Vin d'Orange, devant l'ancienne poste.

16:00 : Concert de Canté Music en l'Église St Jacques le Majeur.

17:30 : Remise des Prix aux Gagnants des Concours, confitures d'oranges amères et vin d'orange.

## Toute la journée

Jeu de piste «A la recherche de l'orange perdue» départs de 10h à 15h (inscription préalable jusqu'au 8 avril à [accueil@lebarsurloup.fr](mailto:accueil@lebarsurloup.fr)), encadré par les jeunes du BsL Ados.

Exposition aux Caves du Château : les Arts Visuels de l'École Élémentaire.

Exposition à La Passerelle : Exposition «Bigaradier, un agrume au parfum d'histoire» proposée par le Conservatoire Méditerranéen Partagé. Ouverture de 10h à 16h.

Square Seytre : Ferme du Mercantour - Atelier Poterie - Démonstrations Cardage et Matelasserie  
Démonstrations de taille des orangers.

Sur la place de la Tour : Éco Musée sur les traditions du village animé par Robert, Jean et Jean-Paul.

Devant la mairie : stand d'informations mairie et stand Tourisme CASA.

Devant le Donjon : Départs de visites gratuites et guidées du village par Michel Ribero

À la Ferrage (parking St Jean) : Présentation de l'orangerie de Mul Aromatiques par Jean-Noël Falcou de 9h à 17h.

Espace Guintran (partie haute) : Démonstrations de construction de murs en pierres sèches de 9:30 à 12:30 et de 13:30 à 16:00, animé par Joël Sierra du C.A.U.E. 06 et avec Renaud Dauxy, murailler.

## La Musique

Musiques et Danses **avec** : L'Académie Provençale de Cannes, Sunny Swing, la Caravane des Épouvantails de la Compagnie Soukha, Badin Balan et Cante'Music.

## Du côté des plus jeunes...

Sur l'Espace Guintran :

Atelier de Découverte du Pain «Du grain de blé à la Fougasse» - Atelier des Senteurs «Ma P'tite Récré» - Atelier «Fleur de balcons et repiquage» par Nature Animation - Stand de maquillage enfant animé par le Service Jeunesse - Jeux en bois - Petit circuit de tracteurs - Coin Lectures.

*La journée sera animée par Patrick Lemont*

*Les décors de la fête sont réalisés par les services municipaux.*

(Programme pouvant être soumis à modifications)

**Pour tous renseignements, composez le 04 92 60 35 70  
ou consultez le site [www.lebarsurloup.fr](http://www.lebarsurloup.fr)**

# LE BAR SUR LOUP



**Marché Artisanal  
Expositions**

**KISSFM**  
L'ESPRIT DU MIDI

**Animaux de Ferme  
Musiques et Danses**

Parking avec navettes gratuites

Renseignements  
[www.lebarsurloup.fr](http://www.lebarsurloup.fr)

Arrêté Municipal n° 2022-13 du 9 janvier 2022



**Espace Guintan (1)** : Atelier «Du grain de blé à la Fougasse» par Annie La Mesta - Atelier des Senteurs par Dephine Pernette - Atelier «Fleurs de balcon» par Magali Pellegrin - Jeux en Bois - Maquillage par le Service Jeunesse - Circuit de tracteurs à pédales - Coin Lectures.

**Sur la partie haute de l'Espace Guintran** : Démonstration de construction de murs en pierres sèches de 9:30 à 12:30 et de 13:30 à 16:00.

**Espace Pic-Nic (2)** : devant la Gendarmerie et place de la Tour.

**Square Seytre (3)** : La Ferme du Mercantour - Atelier Poterie - Démonstrations de Cardage et Matellasserie par M. Giordano - Démonstration de taille de l'oranger par Louis Giraud - Concours (devant l'ancienne poste)

**Place de la Tour (4)** : Exposition et démonstrations sur les traditions de la commune avec l'Eco-musée, animé par Jean-Paul, Robert et Jean. Stand Tourisme CASA.

**Caves du Château (5)** : Exposition «Les Arts Visuels de l'École Élémentaire» .

**La Passerelle (6)** : Exposition «Bigaradier, un agrume au parfum d'histoire» Ouverture de 10h à 16h.

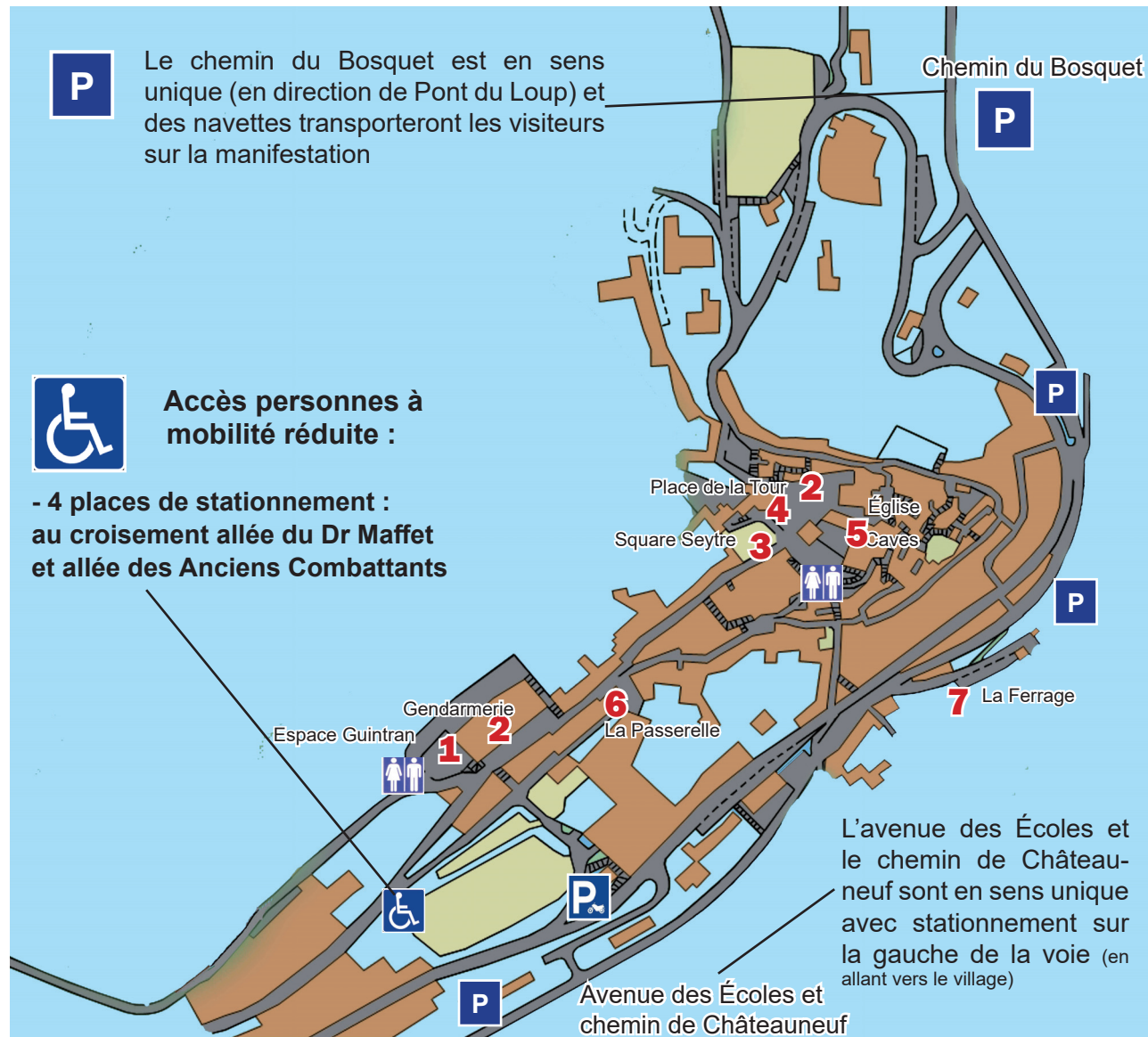
**Ferrage (7)** : Présentation du Jardin des Agrumes MUL Aromatiques par Jean-Noël Falcou, de 9h à 17h.

## Application du plan vigipirate

En liaison avec les services de l'état et dans le cadre du plan vigipirate, un périmètre de sécurité est mis en place dans l'enceinte du village. A cet effet, des points de contrôle obligatoire ont lieu:

- place des Carteyrades,
- allée du Dr Maffet au niveau de la gendarmerie,
- haut de la rue de la Salpêtrière,
- croisement de la rue de la Jarrerrie et de la rue du Santoun.

Par avance, merci pour votre compréhension



**IMPORTANT : Respectez les consignes de stationnement**

Tous les renseignements  
auprès de la mairie  
au 04 92 60 35 70  
par mail : [accueil@lebarsurloup.fr](mailto:accueil@lebarsurloup.fr)  
ou sur le site internet :  
[www.lebarsurloup.fr](http://www.lebarsurloup.fr)

*Avec la participation du C.A.U.E.06,  
du Groupe MUL Aromatiques,  
du Conservatoire Méditerranéen Partagé,  
de la C.A.S.A, et du Département 06*

